

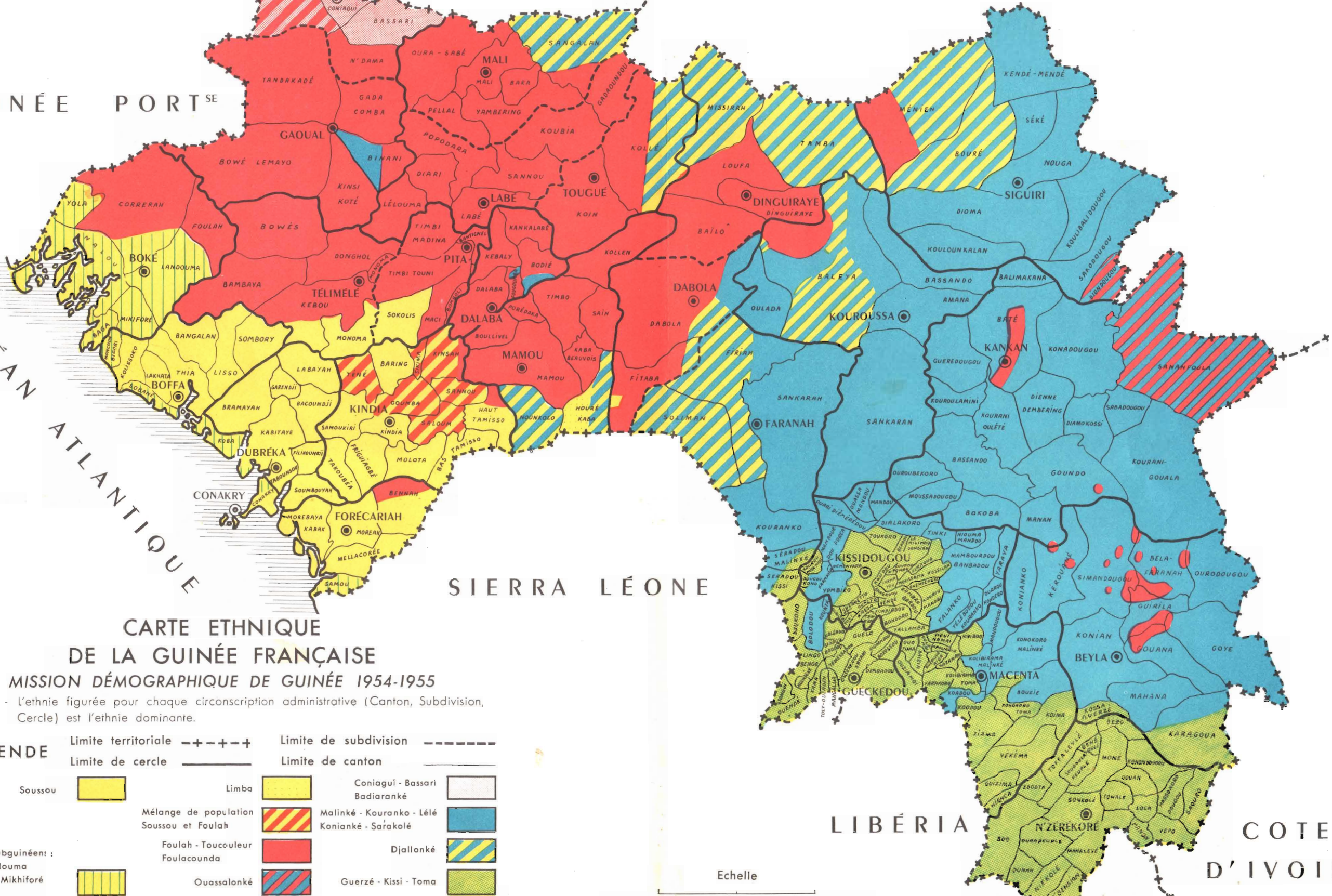
CARTE ETHNIQUE DE LA GUINÉE FRANÇAISE

MISSION DÉMOGRAPHIQUE DE GUINÉE 1954-1955

NOTA - L'ethnie figurée pour chaque circonscription administrative (Canton, Subdivision, Cercle) est l'ethnie dominante.

LÉGENDE

Limite territoriale	---+---+---	Limite de subdivision	-----
Limite de cercle	_____	Limite de canton	_____
Soussou		Limba	
Mélange de population Soussou et Foulah		Coniagué - Bassari Badiaranké	
Foulah - Toucouleur Foulacounda		Malinké - Kouranko - Lélé Koniaké - Sarakolé	
Refoulés subguinéens : Baga - Landouma Mendenyi - Mikhiforé Nalou		Djallonké	
	Ouassalonké	Guerzé - Kissi - Toma	



OBSERVATIONS SUR LA CARTE ETHNIQUE DE LA GUINEE FRANCAISE

OBJET :

La carte ethnique de la Guinée Française qui est présentée ci-contre, est destinée à représenter **schématiquement** l'implantation géographique des diverses populations qui se partagent le territoire.

Il s'agit comme pour la carte de densité d'une **représentation par plage** (1), ici de couleur, figuration parfois arbitraire en raison des imbrications des différentes races entre elles. Une carte sur laquelle chaque village est représenté par un point pourrait du point de vue ethnographique rendre peut-être mieux compte de l'exacte réalité, mais il s'agirait dans ce cas d'un travail considérable, sortant d'ailleurs quelque peu des préoccupations de la Mission Démographique (2).

Par ailleurs, il faut signaler l'incertitude qui demeure sur l'appartenance ethnique de certaines populations rattachées sur la présente carte à la branche Djallonké et que certains considèrent comme appartenant au rameau Malinké (cantons du Bouré et Ménien du Cercle de Siguiri, Canton Missirah de la Subdivision de Dinguiraye).

SOURCES :

Cette carte résulte du dépouillement des listes administratives qu'ont bien voulu fournir les Commandants de Cercle; il convient ici de remercier tous ceux, qui ont bien voulu conseiller les responsables au cours de l'élaboration de cette carte.

(1) Il en résulte que lorsqu'une minorité relativement peu importante, occupe une portion d'unité administrative, elle n'est pas représentée (exemples : village Malinké de Ninguira dans le Canton de Kollen, agglomérations Foulah du Canton de Houré Kaba, du Cercle de Mamou).

(2) Il convient cependant de signaler que si cette représentation par point convient dans le cas de villages ethniquement homogènes, elle demeurerait inadaptée dans le cas de villages constitués par un agglomérat de races diverses : Roundés du Fouta Djallon par exemple.